

Le réseau des parcs nationaux, une reconnaissance exceptionnelle

Les parcs nationaux forment un réseau mondial d'espaces naturels terrestres et maritimes exceptionnels où la diversité biologique, culturelle et paysagère s'exprime avec magnificence. En France ils apparaissent dans les années 60 avec le premier de la famille, le Parc national de la Vanoise. Après la Réunion et la Guyane en 2007, puis les Calanques en 2012, c'est au tour des forêts de Champagne et Bourgogne d'être inscrites sur la prestigieuse liste des parcs nationaux. Ici, tout sera désormais mis en œuvre pour préserver, gérer et mettre en valeur de façon exemplaire la nature et les paysages. Les parcs nationaux sont des espaces protégés créés pour sauvegarder des patrimoines naturels et culturels reconnus comme exceptionnels. Leur caractère exceptionnel résulte d'une combinaison unique entre géologie, diversité biologique, paysages et activités humaines. L'originalité d'un parc national relève autant d'un patrimoine naturel et culturel de très grande valeur, que de la présence d'activités humaines qui ont su satisfaire les besoins des populations locales tout en respectant leur environnement. Objet de fierté pour les habitants qui ont façonné un équilibre original, les parcs nationaux incarnent une part de l'identité culturelle de la nation.